

## MAISON FAMILIALE RURALE ANNEYRON

Formations par alternance dans les métiers de l'Horticulture et du Commerce

Scolaire - Apprentissage - Formation Continue

10, Rue de l'Europe 26140 ANNEYRON • 04 75 31 50 46

mfr.anneyron@mfr.asso.fr - www.mfranneyron.com Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 26 016 18 26 auprès du préfet de la Région AURA

Siret: 77939329700014 - Code UAI: 0261097B

## CQP (certificat de qualification professionnelle) Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole RNCP 5591

Une qualification reconnue au niveau nationale par la filière viti-vinicole

Les objectifs : former des ouvres qualifiés capables de :

- Préparer, atteler et régler les outils
- Préparer et entretenir les sols en respectant la sécurité et l'environnement
- Travailler sur l'équilibre et l'orientation du CEP et intervenir sur la croissance de la végétation
- Appliquer la fertilisation , le désherbage et les traitements phytopharmaceutiques en respectant l'environnement, les précautions d'emploi et les consignes de sécurité
- Préparer et entretenir le matériel
- Conduire le matériel viticole

Public concerné : Salariés , demandeurs d'emploi, salariés en contrat de professionnalisation, saisonniers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

- Préreguis: maitrise des savoirs de base
- Conditions d'accès : entretien
- Lieu de réalisation : MFR Anneyron (partie théorique) + stages en exploitation
- Intervenants : des formateurs qualifiés et des professionnels du secteur viticole

Evaluation : évaluations régulières des acquis, suivi individualisé, enquête de satisfaction

 Méthodes mobilisées : apports théoriques suivis de mises en situation, animation en salle et sur le terrain, en alternance: 504 heures en centre de formation, 1197 heures en entreprise.

## Contenu de la formation : 2 modules axés sur le cœur du métier d'ouvrier viticole

- Conduite du vignoble (210 heures): taille, palissage, ébourgeonnage, travaux en vert, reconnaissance des ravageurs et maladies...
- Conduite et entretien du matériel en toute sécurité (105 h): tracteurs, enjambeurs, épampreuses...+ passage des CACES 1, 3 et 8

## 2 modules régionaux axés sur les besoins de la filière

- Travail du sol (84 heures): labour, hersage, tonte, désherbage, aménagement de parcelles...
- Protection des cultures (105 heures): application des produits de traitement, fertilisation, certiphyto applicateur

Validation du CQP : 2 épreuves d'évaluation prévue pour chaque bloc de compétences (4) par des évaluations pratiques par la MFR et l'évaluation des travaux en entreprise 1 épreuve orale en fin de parcours devant un jury extérieur

1 évaluation pratique en centre

1 évaluation pratique en entreprise

4 blocs acquis+ présentation orale => CQP

1 bloc acquis

Session ouverte avec un minimum de 5 personnes et un maximum de 12 participants

Pour s'inscrire et pour tout renseignement complémentaire : NOUS CONSULTER site MFR Tél: 04 75 31 47 94 / mail: mfr.anneyron@mfr.asso.fr

OUVERTURE DE SESSION : 16 Novembre 2020